

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - le 8 mars 2022



## Unis-Cité et l'AMRF inaugurent la plateforme web [www.mobiliterre.fr](http://www.mobiliterre.fr)

Deux réseaux nationaux ont uni leurs efforts pour répondre aux attentes des habitant.e.s des territoires ruraux à travers le programme Mobili'terre.

**Depuis mars 2021, près de 100 jeunes en service civique, avec l'implication d'él.u.e.s locaux, travaillent à sensibiliser 50 000 habitant.e.s des territoires ruraux et péri-urbains aux pratiques de la mobilité économe en énergie fossile.**

Déployé sur deux ans, le programme a pour objectifs de :

- Sensibiliser les citoyen.nes des territoires ruraux aux enjeux des mobilités douces et durables, notamment les personnes les plus en difficulté
- Favoriser la connaissance et l'accessibilité des réseaux de transports en commun sur ces territoires et prévenir les conduites à risque dans les pratiques de mobilité
- Permettre aux élu.e.s d'agir auprès des prescripteurs de mobilité afin de proposer une offre de transport adaptée aux territoires
- Permettre la création de solutions de transports partagés co-construites avec les habitant.e.s et les élu.e.s pour réduire l'usage de la voiture

Outil incontournable de valorisation menées dans les territoires, le site internet vise à :

- Constituer une base de ressources sur les initiatives locales en matière de mobilité durable ;
- Communiquer sur les actions portées par les volontaires du programme aux côtés des élu.es ;
- Donner accès aux habitant.es des 15 territoires (dans un premier temps) à des solutions de mobilités durables existantes et co-construites sur leurs bassins de vie ;
- Proposer des outils pour dupliquer sur de nouveaux territoires ruraux les solutions de mobilité durable mises en œuvre sur les 15 territoires pionniers.

Les actions des volontaires dans les territoires ruraux portent leurs fruits !

En janvier 2022, dans le cadre de la phase 1 du projet : le diagnostic, près de 1200 questionnaires mobilité ont été diffusés sur les territoires concernés. Suite à cela, de nombreuses actions de sensibilisation ont été menées, avec plus de 1200 personnes impliquées. Prochainement, la phase d'émergence permettra de co-construire des solutions avec les habitant.e.s et les élu.e.s.

**Afin de continuer à inspirer territoires, élu.e.s et partenaires, la plateforme web co-construite par l'AMRF et Unis-Cité prend tout son sens.**

**Vitrine du projet, des actions des volontaires, des évènements et avancées de Mobili'Terre, mais également relais des initiatives locales portées sur l'ensemble du territoire, elle sera alimentée régulièrement.**

Retrouvez toutes les informations sur [www.mobiliterre.fr](http://www.mobiliterre.fr)

## Pour en savoir + : Contacts presse

**Anna Roiné, Responsable du programme pour Unis-Cité**

([aroine@uniscite.fr](mailto:aroine@uniscite.fr)- 06 67 18 99 43)

**Adèle Laborderie, Responsable du programme pour l'AMRF**

([adele.laborderie@amrf.fr](mailto:adele.laborderie@amrf.fr) – 04 37 43 39 80)

\*\*\*\*\*

**À propos d'Unis-Cité :** L'association Unis-Cité est née de la conviction qu'il devrait faire partie de l'éducation de tous nos jeunes de consacrer une étape de leur vie à servir la collectivité tout en faisant l'apprentissage de la mixité sociale. Depuis 1995, Unis-Cité est l'association à la fois pionnière et experte du Service Civique des jeunes en France. Elle a inspiré la loi sur le Service Civique de mars 2010 et s'engage depuis pour contribuer à sa généralisation en France et en Europe, afin qu'il devienne une vraie étape d'engagement et de mixité sociale pour tous les jeunes, et notamment pour tous ces jeunes qui ne croient plus en eux-mêmes ni en la société. Présente dans plus de soixante villes en France, Unis-Cité a déjà mobilisé et accompagné plus de 35 000 jeunes dont 10 000 en 2021. [www.uniscite.fr](http://www.uniscite.fr)

**À propos de l'AMRF :** Créée en 1971, l'Association des maires ruraux de France (AMRF) fédère près de 10.000 maires ruraux au sein d'un réseau solidaire, en toute indépendance des pouvoirs et partis politiques. Rassemblés autour d'une identité forte, les membres de l'AMRF portent la voix des communes ancrées sur les territoires ruraux pour défendre leurs enjeux spécifiques. Forte de son militantisme et de sa représentativité, l'AMRF est aujourd'hui l'interlocutrice incontournable des communes rurales auprès des pouvoirs publics et des grands opérateurs nationaux. [www.amrf.fr](http://www.amrf.fr)

**À propos du Service Civique :** il s'agit d'un engagement volontaire ouvert à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans (et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap) désirant consacrer 6 à 12 mois de leur vie au service des autres, sur des missions d'intérêt général telles que la solidarité et la lutte contre l'exclusion, l'éducation, l'environnement, le sport et la culture, etc. Les jeunes volontaires perçoivent une indemnité mensuelle (~577 €) et bénéficient d'une couverture sociale prise en charge par l'État. [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)